



Goulaine Country
(Association Loi 1901)
Tel : 06.09.89.42.97

Email : goulainecrafty@goulainecrafty.fr
Site : goulainecrafty.fr

Contrat Exposant

Entre d'une part :

Goulaine Country Show
19 rue de la Haute Grammoire
44115 Basse Goulaine

Adresse mail : goulainecrafty@goulainecrafty.fr
Association loi 1901

Représenté par son Président : **M. Loic PAIRE – Tel 06.09.89.42.97**

Autres contacts :
Marie-Thé Paris : 06.33.40.20.94 / Line Vernon : 06.63.55.73.51

Et d'autre part :

.....
Articles exposés :

.....
Tel

Adresse mail :
Adresse postale :
Statut juridique (Association, SARL...) :

N° SIRET ou RC:
Etabli à Le.....

Représenté par :
M. / Mme



CONDITIONS D'ORGANISATION

- La localisation des stands exposants se situe **121 Rue de l'Arche 44115 Basse Goulaine**
- Les marchandises vendues se limitent au thème du Goulaine Country Show.
- Les organisateurs se réservent la vente des sandwiches, grillades et boissons diverses.
- L'emplacement sera fixé par les organisateurs et l'exposant s'engage à respecter le choix et les limites de son stand d'exposition.
- Besoin en linéaire (.....ml/m²).
- Obligation d'avoir stand couvert

Aucun matériel (sauf électricité pour éclairage), ne sera fourni par les organisateurs.

Si un besoin en électricité est nécessaire, merci d'en faire part, à l'avance, auprès de Loïc au :
06.09.89.42.97

PERIODE DE CONTRAT

La période de contrat cours pour la période **du vendredi 26 Aout 2022** à 14h au **Dimanche 28 Aout 2022** à 22h00 (fin du festival Goulaine Country Show).

CONDITIONS FINANCIERES

Dans le cadre du Goulaine Country Show, les organisateurs mettent à disposition de l'exposant, un espace lui permettant de faire commerce. Le prix est fixé à : **20 € le mètre linéaire pour le week-end**

M./Mmeaccepte d'exposer ses marchandises sur un espace défini par l'organisateur

La totalité du montant doit être réglée, au maximum 1 mois avant la date du festival (soit le 26 Juillet 2022 au plus tard), par chèque à l'ordre de **Goulaine Country** ou en espèces, faute de quoi la réservation ne sera pas effective.

En cas d'annulation de la réservation de la part de l'exposant 2 semaines avant la date du festival, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas d'annulation, en cas de force majeure, de la part des organisateurs, la totalité du paiement sera rendue à l'exposant.

L'exposant: M./Mme.....et les organisateurs déclarent avoir pris connaissance des conditions du présent contrat et s'engagent à les respecter.

Fait en **deux exemplaires** à Basse Goulaine le.....

**Cachet et signature
de l'Organisateur**

*Faire précéder de la mention
"Lu et approuvé"*

**Cachet et signature
de l'Exposant**

*Faire précéder de la mention
"Lu et approuvé"*



